



RÉUSSIR ENSEMBLE DAMMARTIN-EN-GOËLE



Stéphane JABUT

Chères Dammartinoises,
chers Dammartinois,
Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une belle et heureuse année 2026. Pour notre ville, je lui souhaite le meilleur.
Il est temps de changer d'équipe et de méthode après douze ans de bétonisation sans infrastructures et de mauvaise gestion. Je me réjouis que Marilyn LE CORRE nous rejoigne pour servir notre ville et l'intérêt général. Nous continuons à rassembler et à fédérer une équipe sérieuse, engagée et compétente afin que notre ville-dortoir redevienne une ville à vivre où chacune et chacun trouve sa place.
Vous pouvez compter sur nous.
À très vite sur le terrain ou au local de campagne pour continuer à élaborer notre projet pour réussir ensemble Dammartin-en-Goële.
Fidèlement



Local de campagne

Où nous retrouver pendant la campagne électorale ? Dans notre local au **116, rue du Général de Gaulle**.

Nous y tiendrons des **permanences** tous les jours aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 17 h 30 à 19 h 30
- le samedi de 10 h à 12 h - 15 h à 18 h
- le dimanche de 10 h à 12 h

ATELIERS PARTICIPATIFS

Nous vous attendons à nos **quatre ateliers participatifs** au cours desquels nous élaborerons ensemble le projet municipal 2026-2032 :

- le 16 janvier à 20 h 30
- le 23 janvier à 20 h 30
- le 30 janvier à 20 h 30
- le 6 février à 20 h 30

Toutes les Dammartinoises et tous les Dammartinois sont invités à l'**inauguration du local** le samedi **10 janvier à 11 heures**.

Marilyn LE CORRE nous rejoint

Après mûre réflexion j'ai décidé de quitter le groupe majoritaire du conseil municipal et mon poste de maire-adjointe. Cette démission intervient à la suite de désaccords accentués au fil du temps et d'un climat de confiance progressivement dégradé. Pour autant, je tiens à réaffirmer avec force ma volonté de poursuivre mon mandat d'élue municipale. Jusqu'aux prochaines élections je resterai fidèle à la mission que m'ont confiée les administrés.

À cet effet, j'ai choisi de rejoindre l'équipe de M. Stéphane JABUT, dont les valeurs d'unité, d'esprit d'équipe et de dialogue correspondent pleinement aux miennes ainsi qu'à la vision que je souhaite défendre pour notre commune. Mon engagement pour la ville et pour ses administrés demeure intact. Je continuerai à agir avec sérieux, transparence et détermination au service de l'intérêt général.

Marilyn LE CORRE
7^{ème} adjointe démissionnaire



Marilyn LE CORRE Stéphane JABUT

COMITÉ DE SOUTIEN



Certains d'entre vous me connaissent. Arrivé d'Aulnay-sous-Bois en 1982 et impliqué dans la vie associative (FCPE, MAE, membre du Comité des fêtes en 1990, à l'initiative de la création du club de hand-ball de Dammartin-Othis en 1989 et partie prenante de celle de Goële Rando en 2003). J'ai été conseiller municipal de 1989 à 2014 et adjoint au maire de 2002 à 2014. J'y ai côtoyé Stéphane JABUT et j'ai pu constater sa connaissance des dossiers et surtout celle du terrain. J'ai accepté de présider son comité de soutien car je connais ses compétences.

Pour toutes ces raisons, je vous appelle à apporter, comme moi, votre soutien à la liste Réussir ensemble Dammartin-en-Goële..

PREMIERS SIGNATAIRES

BERNARDET Pascale - BLANCHARD Jean-Louis - BOUTE Ghislaine - CHOUIABI Najib - CONSTANTIN Françoise - DIDON Simon - DONINEAUS Astrid - FARES Assma - FONTAINE Sabine - GAVINET Patricia - HUBAS Arnaud - HUBAS Gérard - HUOT Christian et Geneviève - KAR-I Mohammed - LARZILLIÈRE Florent - LE BIHAN Hervé - LE CORRE Marilyn - LEFEVRE Christian - MALOT Daniel et Rosa - MARGAT Élisabeth et Thierry - MAROT Fabrice - MARTIN Joël - MATONGO Patrick - MINSONGO Véronique - NADJI Michel - POURCINE Xavier - RAYNAL Nicole - RENAULT-LEVET Côme - SILENCIEUX Guilhem - SPIRE Philippe - TALL Meryam - VENTRIBOUT Michèle - VERQUERA Nora



Retrouvez la liste actualisée de nos soutiens sur la page dédiée de notre site web.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE

Le conseil municipal a voté en novembre 2024 une restriction des possibilités de débat public dans notre ville. Le 25 novembre 2025 le maire a pris un arrêté correspondant à cette décision, qui limite le débat politique aux seules périodes de campagne électorale et uniquement pour les candidats officiellement déclarés. En gros, nous pouvons parler entre nous des affaires de la commune pendant deux mois tous les six ans. C'est ridicule ! C'est une limitation abusive d'un droit fondamental, la liberté d'expression.

POUR LE TRIBUNAL, POSSIBLE ILLÉGALITÉ DE LA DÉCISION DU MAIRE^a

C'est sur cette base que le maire nous a refusé la salle de la Villa de Gesvres pour notre réunion publique du 28 novembre dernier et nous a obligés à saisir le tribunal. Celui-ci a émis un « doute sérieux quant à la légalité de l'acte attaqué ». Le juge considère donc que le maire ne

respecte pas la loi. Grâce au juge nous avons pu tenir notre réunion et la mairie a été condamnée à nous verser 1 000 €.

ON DOIT POUVOIR DÉBATTRE DANS UNE VILLE

Le rôle du maire est de gérer les équipements municipaux, avec des règles qui facilitent leur utilisation. Son rôle n'est pas de faire des règles nouvelles et des interdictions que la loi ne prévoit pas. À Dammartin-en-Goële, comme partout, c'est la loi qui s'applique !

Nous voulons faciliter la prise de parole, l'interpellation des élus par les habitants. Nous voulons rendre compte de notre mandat et bien plus, nous voulons que notre ville soit une ville où on se parle. Que les problèmes soient connus et leurs solutions débattues.

La ville n'appartient pas aux élus mais à celles et ceux qui l'habitent. Notre engagement c'est la démocratie participative.

MARS 2026 ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÊTES-VOUS INSCRIT·E SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?

INSCRIPTIONS JUSQU'AU
6 FÉVRIER 2026

INSCRIPTION EN LIGNE



www.service-public.fr

VOUS POUVEZ AUSSI VOUS INSCRIRE EN MAIRIE



RÉUSSIR ENSEMBLE
DAMMARTIN-EN-GOËLE

JE SOUTIENS LA LISTE

- J'accepte de rejoindre le comité de soutien et j'autorise la publication de mon nom
- Je soutiens financièrement la campagne de la liste « Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële » *

* Chèque à l'ordre de « Jean-Louis Blanchard, mandataire financier de Stéphane Jabut ». Un reçu officiel vous sera délivré, il servira de justificatif pour l'administration fiscale. Les sommes versées dans le cadre du financement d'une campagne électorale ouvrent droit à une déduction fiscale, à hauteur de 66% de la somme versée, sur l'impôt sur le revenu.

Prénom Nom Téléphone

Adresse

Signature

Courriel @



À retourner à : Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële - 3 C, rue Abel Chenevat - 77230 Dammartin-en-Goële
Site Internet : www.reussir-ensemble-dammartin.fr • Courriel : contact@reussir-ensemble-dammartin.fr